



**Déclaration liminaire CFDT
au CSA Légion d'Honneur et à sa formation spécialisée
du 15 décembre 2025**

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

Depuis les dernières élections professionnelles, **la CFDT est la seule organisation syndicale représentative à la Légion d'honneur.**

Mais pour croire au dialogue social à la GCLH, il nous faut de profondes convictions syndicales.

La CFDT dénonce l'absence totale de volonté de cette administration de conduire le dialogue social. C'est une tentative visible de supprimer tout droit de parole aux agents.

La Grande Chancellerie n'a organisé aucun CSA durant l'année 2025 contrairement aux dispositions légales.

La Grande Chancellerie n'a organisé aucune visite de site contrairement aux engagements pris en 2024.

La Grande Chancellerie se moque donc ouvertement des agents et de leurs représentants élus :

- 1 seule instance convoquée et à la va-vite,
- un ordre du jour plus que léger démontrant le manque d'intérêt pour le dialogue et les sujets structurants qui traversent l'institution
- des documents envoyés à la dernière minute vendredi contrairement aux textes et au règlement intérieur. Tout cela comme un signe au choix d'amateurisme ou de moquerie assumée vis-à-vis des agents.

Au quotidien cette absence de respect envers les agents est flagrante :

- congés estivaux imposés sans aucun dialogue.
- Chartes des temps bancales et mal appliquées dans les maisons d'éducation.
- Demandes RH non traitées ou dans un délai inadmissible

4 Boulevard du Palais - Escalier G - 2^{ème} étage
75 055 PARIS Cedex 01
Tél. : 01.46.34.78.56

Courriel : synd-cfdt.ca-paris@justice.fr et / ou : synd-cfdt-ac@justice.fr

- Information des agents sur les projets structurants défaillante : protection sociale complémentaire, création de la filière technique au ministère de la justice absolument pas préparée à la GCLH, revalorisation des personnels administratifs et techniques non discutée, action sociale au point mort etc.
- Absence de retour concernant les mentions des agents sur le registre SST de la Maison d'Education de Saint Denis ou de la Grande Chancellerie , enfin peut t'on parler de registre digne de ce nom ?

Pour finir ce musée des horreurs, oserais t'on demander s'il existe un vague Rapport Social Unique ?

Monsieur le Secrétaire général, pour distribuer les médailles et pour accueillir les élèves, il y a des agents qui œuvrent.

Il serait temps de reconnaître leur rôle, ce ne sont ni des machines ni des robots.

Il y a pourtant matière à dire

La CFDT s'interroge sur recours systématique à des contractuels dont on voit le nombre élevé de démission.

Nous pouvons constater à nouveau un réel problème d'attractivité à la Légion d'Honneur déjà évoqué en instance.

La CFDT ne peut que déplorer l'absence de catégorie C dans les formations demandées au sein du personnel de la Légion d'Honneur relevant du Ministère de la justice.

La CFDT dénonce le nombre de départs insuffisamment compensés, quid de la charge de travail ?

La CFDT dénonce le flou quand aux entrées de nouveaux contractuels par exemple, puis qu'il n'y est fait aucune mention de durée des dits contrats.

La Légion d'Honneur au vu du nombre d'adjoints techniques, doit s'emparer sérieusement de la création de la filière technique au sein de ministère de la justice visant à garantir une évolution de carrière pour les adjoints techniques par la création d'un corps de techniciens de catégorie B et d'ingénieurs de catégorie A. Or à cette heure aucun projet de mise en œuvre de la filière technique au sein de la GCLH.

Pour la CFDT, ce qu'il se passe au sein de cette institution est inadmissible.

Face à une administration sourde, nous solliciterons donc un entretien avec le Grand Chancelier.

4 Boulevard du Palais - Escalier G - 2^{ème} étage

75 055 PARIS Cedex 01

Tél. : 01.46.34.78.56

Courriel : synd-cfdt.ca-paris@justice.fr et / ou : synd-cfdt-ac@justice.fr

La CFDT par ses représentants est présente et s'engage pour les agents au quotidien, elle ne cessera de le faire malgré ses obstacles mis sur notre route.

Vos représentants CFDT,

Farouk Mardaci
Amel El Gharbi
Joséphine Dell'Aquila
Aminta COULIBALY



**4 Boulevard du Palais - Escalier G - 2^{ème} étage
75 055 PARIS Cedex 01
Tél. : 01.46.34.78.56**

Courriel : synd-cfdt.ca-paris@justice.fr et / ou : synd-cfdt-ac@justice.fr